

AUTORISATION POUR UTILISER LE VEHICULE PERSONNEL

ELEVE

Document à rendre à votre professeur principal qui collecte les dossiers de remboursements. Il le déposera au service du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques **au plus tard 10 jours ouvrables avant le début du stage.**

NOM : Prénom : Classe

Domicile (adresse complète) :

Stage du : au 201

Entreprise (adresse complète) :

PIECES JUSTIFICATIVES ACCOMPAGNANT CETTE DEMANDE D'AUTORISATION

Permis de conduire (copie)

Attestation d'assurance du véhicule (copie)

Carte grise (copie)

Attestation de responsabilité civile (copie)

Convention de stage (copie)

L'ensemble doit être sur format A4 recto seul

Lettre de motivation expliquant les raisons de l'utilisation d'un véhicule.

Il doit y être précisé le nom, l'adresse de l'élève, la date du stage, les horaires du stage comparés aux horaires des transports en commun existants ou les plus proches ainsi que la distance à parcourir.

Fait à :

Signature de l'élève

Le :

Mme, M. :

Avis du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques, M. BONNIN :

Autorise

N'autorise pas l'élève à utiliser son véhicule personnel

Fait à Montereau, le / /20

Claude BONNIN

Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques

Fait à Montereau, le / /20

Philippe PELLEGRINO

Proviseur